

DEMANDE D'INSCRIPTION

2^{ème} générale – Gestion de l'Hospitalité

Données élève

NOM et prénoms ¹⁾

Nationalité ¹⁾

sexe ¹⁾:

Lieu de naissance ¹⁾

Matricule nationale ¹⁾

École d'origine ²⁾

Classe d'origine ²⁾

Adresse de l'élève ¹⁾

Tél. portable ¹⁾

Adresse Email ¹⁾

iPad One2One ¹⁾ :

Est-ce que l'élève dispose d'un iPad du programme One2One?

OUI

NON



- si **OUI**, veuillez renseigner l'IAM de l'élève et le numéro d'inventaire CGIE de l'iPad

IAM: _____

Num. CGIE: _____



1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (3) de la loi précitée.

Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

Données représentants légaux ¹⁾

Mère / tutrice :

Nom et prénoms ¹⁾ _____
 Adresse ¹⁾ _____
 Activité professionnelle ²⁾ _____
 Tél. privé ¹⁾ _____ tél. portable : _____
 Adresse Email ¹⁾ _____

Père / tuteur

Nom et prénoms ¹⁾ _____
 Adresse ¹⁾ _____
 (si différente de celle de la mère) _____
 Activité professionnelle ²⁾ _____
 Tél. privé ¹⁾ _____ tél. portable : _____
 Adresse Email ¹⁾ _____

Données bancaires du/des représentant/s légal/légaux ¹⁾ :

Bénéficiaire du compte :

Nom: _____
 Prénoms: _____
 IBAN : _____ Code BIC : _____

Note importante – Autorité parentale

Conformément au droit luxembourgeois (Code civil – dispositions relatives à l'autorité parentale), l'autorité parentale est en principe exercée conjointement par les deux parents, y compris en cas de séparation, divorce ou absence de vie commune. Par conséquent, la signature des deux représentants légaux est requise pour l'inscription d'un enfant mineur. Si un seul parent exerce l'autorité parentale exclusive, une décision judiciaire ou un document officiel attestant cette situation doit obligatoirement être fourni.

Date : _____ Signature du représentant légal 1: _____
 Date : _____ Signature du représentant légal 2: _____

l'élève majeur / le représentant légal de l'élève mineur donne son accord pour la prise et la publication de photos et d'enregistrements audiovisuels dans le cadre des activités scolaires et parascolaires.

1) Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

2) Données recueillies en vertu de l'article 3 (3) de la loi précitée.

Finalité : Analyses et recherches à des fins de planification et d'évaluation de la qualité de l'enseignement après dépersonnalisation des données afférentes.

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

BULLETIN DE SANTÉ

à remplir par l'élève ou les parents/représentants légaux

**Nous tenons à souligner l'importance des informations médicales.
Ces informations n'influencent en aucun cas l'admission dans notre lycée.**

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Sexe : _____

Matricule nationale: _____

Avez-vous déjà eu ou souffrez-vous actuellement d'un des problèmes suivants²⁾:

- Asthme Rhumatisme Tuberculose
 Diabète Epilepsie Problèmes cardiaques
 Troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyscalculie, trouble de l'attention, ...) diagnostiqués
 Allergies alimentaires et/ou autres : _____
 Intolérances alimentaires : _____

Portez-vous des verres correcteurs/lentilles ? oui non

Portez-vous une prothèse auditive ? oui non

Êtes-vous allergique à certains médicaments ? oui non

Si oui, spécifiez lesquels : _____

Quels médicaments prenez-vous régulièrement ? _____

Les soussignés confirment que leur enfant ne souffre d'aucune maladie incompatible avec des travaux en cuisine, boucherie, pâtisserie et service. En cas de doute, veuillez contacter votre médecin traitant.

Veillez joindre une copie de la carte de vaccination à jour.

Fait à _____ le _____

signature de l'élève

signature du représentant légal

¹⁾ Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.

²⁾ Cochez la ou les cases correspondantes.

PIÈCES REQUISES POUR L'INSCRIPTION

ESG - Gestion de l'Hospitalité

Elèves provenant du système scolaire luxembourgeois

- fiche d'inscription
- **copie** de tous bulletins de la classe de 3^{ème} générale ou classique
- certificat de résidence élargi (à demander via myguichet.lu)
- copie de la carte sécurité sociale
- bulletin de santé
- copie de la carte de vaccination à jour
- 1 photo d'identité récente avec nom au verso de la photo ¹⁾

Elèves provenant d'un système scolaire étranger

- fiche d'inscription
- **copie** de tous les bulletins de la dernière année scolaire fréquentée
- **homologation par le ministère des années d'études à l'étranger**

Service de la reconnaissance des diplômes
Ministère de l'Éducation nationale, de l'enfance et de la Jeunesse
L-2926 LUXEMBOURG
Tél. : (+352) 247-85112

- bulletin de santé
- copie de la carte de vaccination à jour
- 1 photo d'identité récente avec nom au verso de la photo¹⁾

¹⁾ Données recueillies en vertu de l'article 3 (2) de la loi du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves.

Finalité : Organisation et fonctionnement de l'école

Les parents ont un droit d'accès aux données traitées et bénéficient d'un droit de rectification des données. Dans ce cas, il y a lieu de s'adresser au service de l'enseignement secondaire et secondaire technique du ministère. Le refus de fournir les données obligatoires est passible d'une amende de 25 à 250 € en vertu de l'article 9 de la loi.